

Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2023

Représentants de Club présents (présentiel, distantiel & procurationst) : Serge BARRAGAT (Président de la Ligue) (Cdj Rando06 - 57, Team Alpi Mercantour 49, Aventures Soubeyrannes 25, Mikael SARRON (Briançon Escalade 259, ASPTT Gap 249, Fournel Argentièrre Club Escalade 159), Quentin POMINA (Club Escalade Jarlandin 113, BMC 220, Montagne à Pic 168), Ghislaine VETTARD (Excursionniste Toulonnais 126, Bloc n'Roc escalade 27, Gignac escalade 46), Jean RAVE (ASSA 347), Nicolas MOAN (Gums 138), José BOLO (ASPTT Digne 104, Club Escalade Vallée de l'Ubaye 140, Verticale Altitude 88), Stéphane DESTOUCHES (Bau Escalade 101), Aurélie BONIFAY (Club escalade de Quinson 53), Franck PRIGENT (Internationaux escalade de Serre Chevalier 10), Guillaume LABETOULE (Club de Kelotrampo 69), Jean Claude GRAND (Roqvertical 109), Gilles DEHEU (Harmonie Cimes 161, Azur aventure 27), Alison INZERILLI (Union Sportive Cagnes 273, La Roche aux Abeilles 95, Trinité Sport escalade 149), Dominique BESSONNEAU (Verti'cade 229, Block'evasion 34, Escalade club Aubagnais 52), Christine SLAMTI (AS GRIMPER 189, Roc'alpilles 91, SMUC escalade 276), Yannick BAECHÉ (Provence Ascension 34, LéZard de la Grime 64, GMA 500- 71), Pascale SARR (Pack à grimpe 98, Outdoor Aventure 98, Roc Aventure 72), Pierre DURET (Desvertige 23, Groupe escalade Oppedois 9), Christine d'ANNOUX (Escalade club Salonnais 32).

Présents : Claude FULCONIS (Secrétaire de la Ligue Sud FFME), Patricia GAUBERTI (Trésorière de la Ligue Sud FFME), Alain RIGHI (Président CT 83), Claire DIVOUX, Gilles MAUTRET, Maryline PROAL, Christelle LAFONT.

Invités : Vincent CLARISSE, Amar KELTOUMI (salariés de la Ligue),

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée informatiquement par tous les représentants présents.

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

Le Président ouvre officiellement la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10 h 00.

Le Président remercie

- Les présidents des clubs présents ou représentés,
- Les présidents des CT ainsi que les membres du comité directeur présents.

- Madame Françoise DUCEOEUR, Vice-Présidente de la FFME, représentant le Président Alain CARRIERE

Contrôle des pouvoirs :

Membres présents ou représentés représentant **4734** voix sur 7574 soit **62.50 %**.

Nos statuts indiquent un quorum de 1/3 voix soit 2525. L'AG peut valablement délibérer.

Le président précise que tous les documents de cette AG étaient disponibles sur un espace partagé dont le lien a été communiqué sur la convocation et rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2022
- ◆ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 janv. 2023
- ◆ Rapport Moral du Président
- ◆ Rapport d'Activités des commissions
- ◆ Vote du rapport Moral du Président et du Rapport d'Activités
- ◆ Rapport du Trésorier et du vérificateur aux comptes
 - ◆ Approbation des comptes 2022
 - ◆ Vote Quitus
- ◆ Election complémentaire au sein du Comité Directeur
- ◆ Projets et finances 2023
 - ◆ Projet mise en place d'un Pôle Espoir Escalade à Briançon
 - ◆ Vote de la mise en place d'un Pôle Espoir Escalade à Briançon
 - ◆ Cotisation annuelle à la Ligue et part régionale de la licence fédérale 2023 et 2024
- ◆ Budget prévisionnel 2023
- ◆ Election des vérificateurs aux comptes
- ◆ Vote des délégations de signatures et Pouvoirs
- ◆ Questions diverses & Echanges

1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2022

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/02/2022, il est proposé de l'approuver.

Résolution n°3 : Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire et élective du 12/02/2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 12/02/2022 à Cabriès en visioconférence est soumis au vote.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le PV est adopté à l'unanimité.

2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/01/2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire qui s'est tenue le 05 janvier 2023 au siège de la Ligue est soumis au vote.

Contre : 0 voix

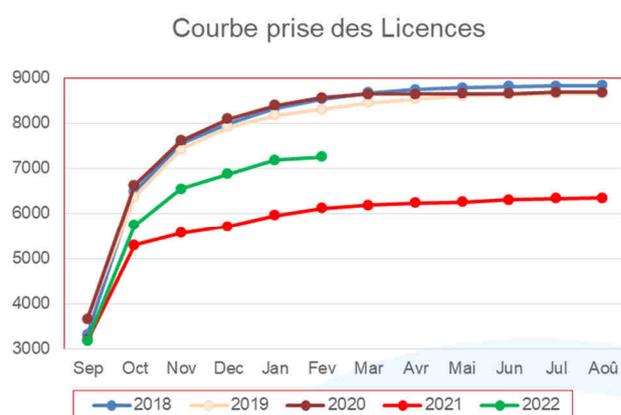
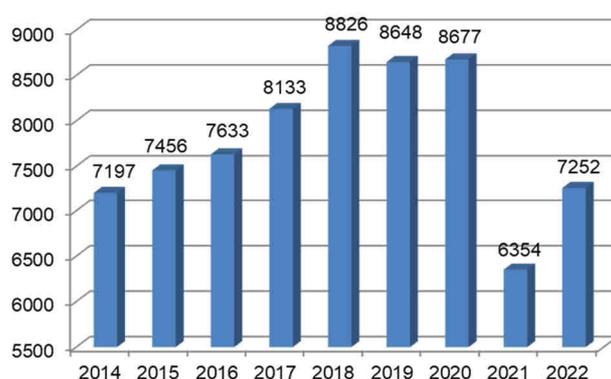
Abstention : 0 voix

Le PV est adopté à l'unanimité.

3 Rapports

3.1 Rapport moral du Président

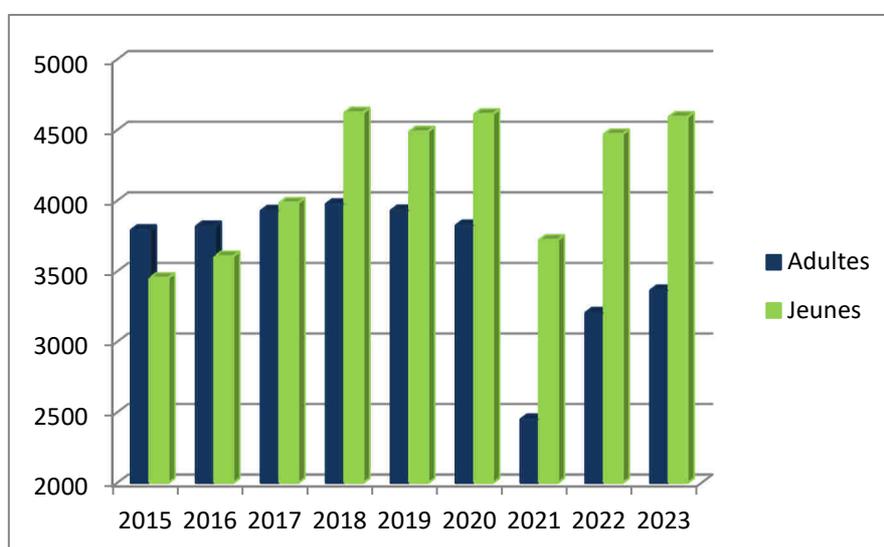
- L'année 2022, après deux années de restriction sanitaire est une année du retour
- Pour la saison 2022, 109 clubs et EA et 7677 licenciés
- Une reprise, après la période de restrictions sanitaires, fin saison sportive 2022, de 20% de nos licenciés par rapport à l'année précédente
- En cette saison 2022-2023, une reprise des licences qui continue de progresser mais qui reste, encore, en deçà de 2020 et des années précédentes de 5% à fin janvier



3.1.1 Clubs et licenciés

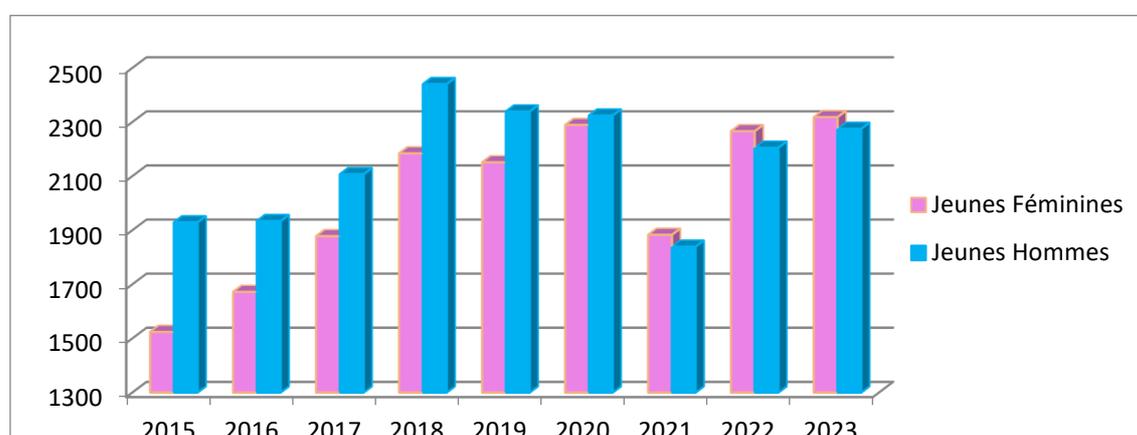
3.1.1.1 Licenciés

L'effet post COVID19 de 2020-2021 perdure toujours dans le nombre de licenciés adultes alors que pour les jeunes nous avons retrouvé les proportions d'avant la crise sanitaire. Les données 2023 sont à la date du 01 février 2023.



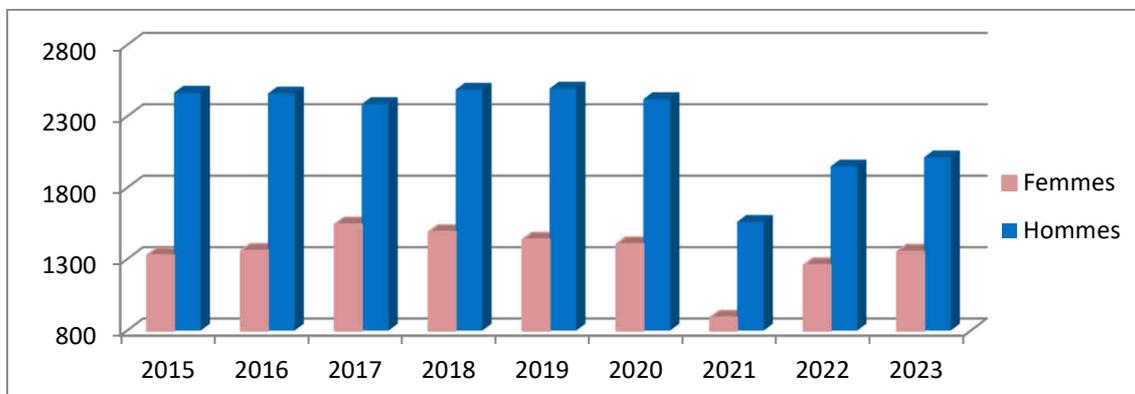
Depuis 3 ans, chez les jeunes licenciés (moins de 18 ans), les jeunes filles sont devenues majoritaires.

Les données 2023 sont à la date du 01 février 2023.

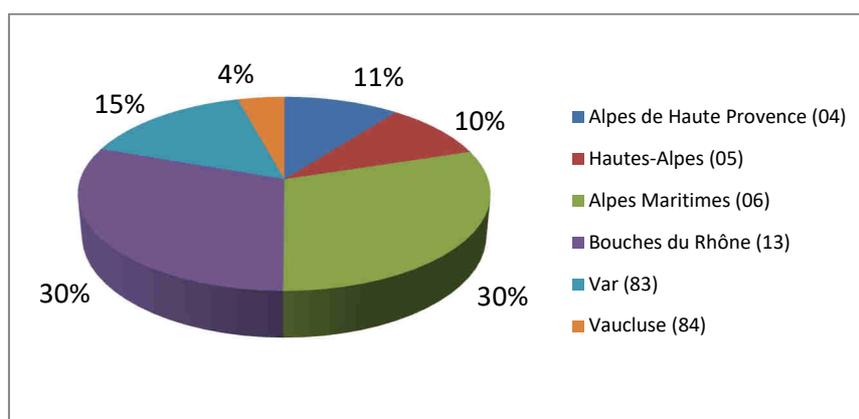


Pour les adultes ce n'est pas encore le cas et sur l'ensemble de licenciés, les féminines représentent 46%

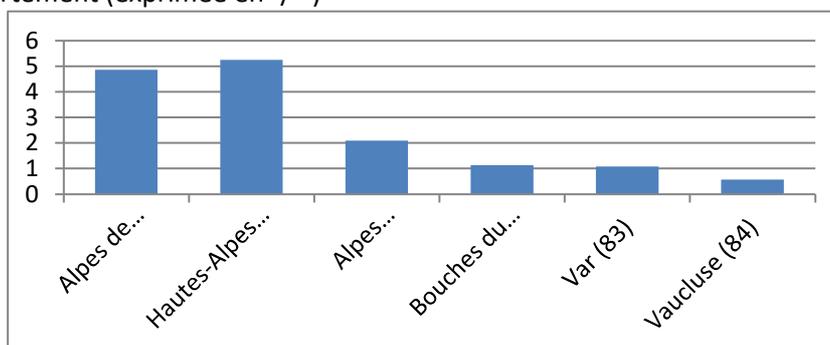
Les données 2023 sont à la date du 01 février 2023



Répartition des licenciés sur le territoire de la région en 2022

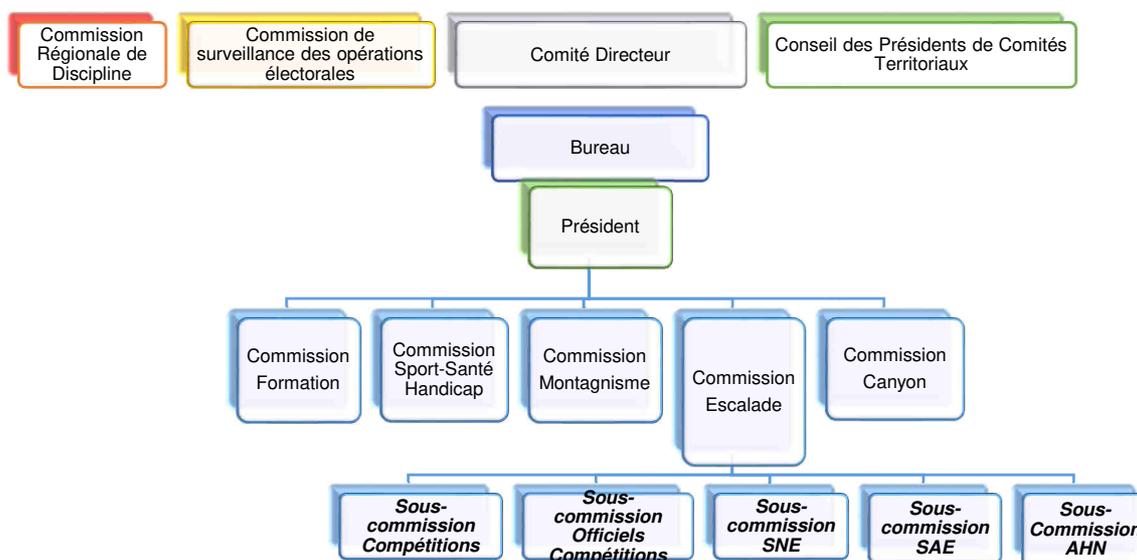


Cette répartition est à mettre en relation avec le ratio « nombre de licenciés / population du département (exprimée en °/°)



3.1.1.2 Organisation actuelle de la Ligue

La ligue s'est organisée afin d'être au plus près de vos attentes et de celles de nos licenciés



3.1.1.3 Développement des activités fédérales et des pratiques sportives

En 2022 toutes nos activités ont repris un fonctionnement normal, après les restrictions sanitaires pour cause de COVID 19 de 2020 et 2021.

3.1.1.4 Le Plan de développement de la Ligue

La ligue s'est fixé une ligne directrice en définissant et mettant en application « Le Plan de Développement » qui est composé :

- ◆ Du Projet Sportif Fédéral de l'Olympiade 2021-2024
- ◆ L'Accès de Haut Niveau de l'Olympiade 2021-2024
- ◆ Plan de Développement des SAE en Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur 2020-2030



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein du bureau, du comité directeur et des commissions de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur, mais également à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein de nos clubs et qui permettent le développement de toutes nos activités fédérales dans leurs richesses, diversités et pluralités.

3.2 Rapports d'activités

3.2.1 Commission Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente le bilan de l'année 2022 :

- ◆ Vous trouverez les statistiques des différents stages, diplômants ou non que la Ligue a mis en place en 2021,
- ◆ J'ai affiché, en même temps, sur les différents tableaux, le nombre de stages / nombre de stagiaires depuis 2019
- ◆ Ce que l'on peut constater c'est qu'une reprise a eu lieu, en 2022 mais elle n'a pas permis de rattraper au niveau de formation de 2019 (avant la Covid 2019).
- ◆ La commission formation de la ligue s'est réunie deux fois : le 16 mars 2022 et le 31 octobre 2022. elle a acté en particulier le courrier aux présidents des clubs (bureau) pour signaler la mise en place de 3 groupes d'accompagnement aux modules de passeports (Canyon, escalade, montagne) c'est-à-dire des parcours de formation qui tiennent compte aussi de leur disponibilité et de leur lieu d'habitation: 2 réponses !
- ◆ Courrier à TOUS les licenciés de la Ligue sur le même thème : 14 réponses, 6 pour l'escalade, 3 pour le canyon, 2 pour la montagne. Les instructeurs ont eu les coordonnées des volontaires pour pouvoir les contacter.

Le CQP AESA session 2022

- Une formation très condensée et intense pour les stagiaires et l'encadrement à cause du retard du renouvellement du CQP (France Compétence), formation qui devait initialement débiter en septembre.
- Début de la session le 16/02/2022 et fin de cette session le 28/06/2022
- 13 inscrits à cette session (9 hommes et 4 femmes)
- 13 stagiaires ont obtenus leur CQP
- Même équipe de formateurs que pour les précédentes sessions avec implication de Amar Keltoumi (notre salarié) dans les évaluations des stagiaires et dans l'optique de l'intégrer dans la prochaine session et à l'amener à la gestion de certains modules.
- Bilan financier à l'équilibre.
- Renforcement de nos relations avec :
 - Le groupe Climb Up qui nous accueille sur l'étape de la VEP MSP*
 - La salle bloc n'roc qui nous accueille sur les cours pédagogiques
 - L'Office Municipal des Sports de Miramas sur leur structure ainsi que sur les publics particuliers
 - Différents clubs autour d'Aix en Provence
 - Le CREPS pour la SAE ainsi que les salles de cours

- Le CROS pour les salles de cours
 - Le CT 13 FFME pour l'ouverture de voie après leur championnat départemental à Gémenos
 - La FFME nationale en mettant à disposition des salariés lors des entretiens ainsi que sur les évaluations.
 - Merci à Vincent pour son excellent travail de coordination et de formation sur ces sessions du CQP AESA
- *VEP MSP vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique

- Début de la session le 23/09/2022 et fin de cette session le 31/03/2023
- 8 inscrits à cette session (6 hommes et 2 femmes)
- Un test technique réalisé en septembre
- Actuellement : 2 abandons + 1 échec dans la VEP MSP* qui entraîne l'arrêt de la formation pour le stagiaire.
- Il reste donc 5 stagiaires sur cette formation en cours.

3.2.1.1 Formations diplômantes

Escalade :

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires			
	2019	2020	2021	2022
Initiateurs escalade - SAE	6 / 58	2 / 17	4 / 23	4 / 37
Equipeur sites sportifs	2 / 6	1 / 8	1 / 7	0 /
Formation continue escalade, regroupement encadrants	2 / 15	4 / 12	1 / 1	5 / 41
Gestionnaire EPI	1 / 0	2 / 25	3 / 12	1 / 6
Ouvreurs de club	2 / 13	0 / 0	1 / 6	1 / 6

Officiels de compétition

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires			
	2019	2020	2021	2022
Juge de bloc	3 / 40	1 / 10	1 / 20	3 / 34
Juge de difficulté	4 / 54	0 / 0	0 / 0	3 / 37
Président de jury	0 / 0	1 / 2	0 / 0	0 / 0
Ouvreur de compétition N1	1 / 0	1 / 1	1 / 0	2 / 17

Montagnisme

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires			
	2019	2020	2021	2022
Initiateur montagne	1 / 4	annulé	annulé	Non programmé
Formation continue et rassemblement encadrants	annulé	1 / 13	1 / 12	Non programmée

Canyonisme

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires			
	2019	2020	2021	2022
Initiateur canyon	0 / 0	annulé	0 / 0	1 / 1 annulé

Les stages Montagnes & Escalade :

Stages M&E	Nombre de stage / nombre de stagiaires			
	2019	2020	2021	2022
Escalade				
Montagne	6 / 30			3 / 6
Canyon				
e-formation météo	3 / 38	3 / 75	2 / 36	1 / 12
e-formation lecture de carte		1 / 49	1/21	0 / 0

3.2.1.2 La commission fédérale de la formation :

La commission fédérale de la formation à laquelle je participe s'est réunie en visio-conférence le samedi 26 novembre 2022.

- Bilan des formations, statistiques, etc
- Synthèse sur les VAE fédérales (Validation des Acquis de l'Expérience)
- Pour la ligue nous avons 1 à 3 dossiers par an et pour l'ensemble de la fédération, 29 dossiers mais 16 validés ! (incomplet 10, refusé 1)
- Informations :
- Rénovation de la filière équipieur
- Pour la filière compétition, mise en place d'un juge « local » (qui ne sera pas un brevet fédéral) mais qui permettra l'accès au juge N1, N2, N3. Création d'une nouvelle certification dont le niveau sera situé entre le CQP AESA et la DEJEPS escalade :
- Déficit important de diplômés
- Écart important dans le parcours de formation entre le CQP AESA et le DEJEPS
- Evolution de l'activité et des besoins des pratiquants
- Eligibilité à l'apprentissage (ce qui n'est pas le cas avec le CQP)

3.2.2 Commission Escalade

Sous-commission « Compétitions Escalade (Josselin CAZAUX)

Relance post-COVID enclenchée !

- Championnat régional de Bloc - 29 janvier 2022 à Digne (142 compétiteurs)
- Championnat régional Poussins Benjamins – 23 avril 2022 à Aubagne (84 compétiteurs)
- Championnat régional de Difficulté – 14-15 mai 2022 à St Martin de Vésubie (95 comp.)
- Notre Région, également terre d'accueil d'événements d'ampleur nationale voire internationale
- Coupe de France de Difficulté – 15-16 avril 2022 à Marseille (~380 jeunes)
- Coupe de France et Coupe du Monde de Difficulté – Briançon en juillet
- L'annuel Tout à Bloc (compétition officielle comptant pour le classement national)

Sous-commission « Accès Haut niveau » (Stéphane DESTOUCHES)

Réalisation # 1 en 2022 :

- 5 stages ligues réalisés :
 - 2 pour U12-U14 (Marseille, Vitrolles)
 - 3 pour U16 et + (Valence, Aix-Marseille)
- Effectifs :
 - 82 jeunes différents proposés par les coaches de l'ETR et validés par ce collectif
 - Moins de filles – Peu de U20
 - Provenance hétérogène : 05, 13, 06 puis 84, 04 et 83
- Contenus et objectifs :

- Focus bloc sur le semestre 2 pour les plus grands pour les préparations aux CdF et aux Championnats Régionaux
 - Focus bloc mais aussi un atelier de vitesse et une journée diff pour la préparation de l'open national d'Arnas.
- Organisation :
- Contrat de prestation déclenché pour l'organisation logistique, le suivi et le bilan de stages, suite à l'arrêt de l'implication de la DTN et de Paul Dewilde, le CTS basé dans la région
- Florence Pinet a assuré l'organisation des 4 derniers stages
- **Bilan des stages :**
 - Entraînements nouveaux pour les jeunes
 - Coachs différents
 - Nouvelle structure (Ex : Cité d'Escalade de Valence)
 - Nouvelles conditions :
 - Contest (ARKOSE Prado + Open de bloc du 13 et 84) gérés pour les plus jeunes sans coach habituel
 - Emulation renouvelée grâce à la rencontre de jeunes des 4 coins de la ligue
 - Cohésion des jeunes visible sur les compétitions nationales au-delà de la région
- **Autres réalisations en 2022 :**
 - Participation à la dynamique nationale AHN
 - Rdv réguliers avec la DTN
 - Participation aux rdv de la commission nationale AHN
 - Réunion à Paris en Novembre sur l'AHN, en compagnie de Thomas Kasprzak
 - Suivi des sélectifs et transmission de candidatures au nom de la ligue
 - Travail de conseil et de relecture sur le dossier du pôle Espoir de Briançon, porté par la Ligue

La dynamique AHN dans la ligue se matérialise par :

- Importante participation des jeunes aux compétitions nationales
 - Plus de points - Plus de quotas - Plus de perspectives pour plus de jeunes
- Finales et podiums nationaux d'U12 à U20 (Coupes de France, Opens, Championnats de France)
- Participations à des stages nationaux d'U12 à U20
 - A travailler :
 - la marche qui permet les entrées en « Pôles Espoirs » et « Pôle France »
 - Sélections en « Equipe de France »

Sous-commission « Officiels de compétition » (José BOLO)

Présentation en séance

Sous-commission « SAE » (Serge BARRAGAT)

- Construction de la SAE du palais des sports de Toulon (83) (2 espaces grimpe)-réception 1^{er} trimestre 2023,
- Dernière phase de décision pour la SAE de type Bloc de la Roque Esclapon.(83) (Construction prévue courant Printemps 2023)

- Consolidation du projet SAE bloc sur St André les Alpes.(04)
(Prévu pour la rentrée de septembre 2023 - Création d'un club)
- Programmation d'un projet SAE de niveau Départemental (Diff/vitesse/fronton bloc) sur les Arcs sur Argens.(83)
- Demande d'AMO (Assistance Maitrise d'Ouvrage) par la ville de Lambesc (réhabilitation de la SAE actuelle) (13)
- Contact et programmation d'un projet SAE d'envergure sur Digne les bains. (04)
- Projection d'une extension SAE (Phase programmation) à la demande de la Ville de Gap.(05)
- Projet de réhabilitation de la SAE du CREPS d'Aix (13)
- **Projets envisagés et à suivre,**
 - **Ville de Sisteron (04)**
 - **Ville de Châteaux Arnoux (04)**
 - **Commune de Simiane la Rotonde (04)**
 - **Projet sur Manosque (cf. info mairie) (04)**
 - **Projet sur Bar sur Loup (06)**
 - **Potentiel projet d'envergure sur le Toulon Provence Méditerranée (TPM) (83)**



Projet SAE réhabilitation de modernisation de la SAE du palais des sports.



Sous-commission « SNE » (Pierre DURET)

Sous-commission « SNE » Bourse Régionale SNE

- Poursuite de la Bourse Régionale SNE !
- La Ligue engagée aux côtés de ses CT
 - **Plus de 25% des cotisations régionales pour le développement et l'entretien de nos falaises**
- Après 6000€ en 2018, 13100€ en 2019, 26 500€ en 2020, 23 000€ en 2021 ce sont 23 000€ en 2022 qui ont été réinvestis dans les falaises de notre Région et ce malgré la baisse des recettes
 - CT FFME 04 – Verdon
 - CT FFME 06 – Les Ressauts du Baou de Saint Jeannet
 - CT FFME 13 – Cap Canaille, et les Calanques & soutien du CT pour le transfert de responsabilités
 - CT FFME 83 – Le Gros Cerveau (Ollioules)
 - CT FFME 84 – Lubéron-Buoux, St Léger du Ventoux et Malaucène Grozean

3.2.3 Commission Montagnisme

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente le bilan de l'année 2021.

3.2.3.1 Equipe Régionale Jeunes Alpinistes

- Séjour
- Du 12 au 16 février 6 participants
- du 11 au 15 juillet 6 participants
- Du 24 au 27 octobre 5 participants

3.2.3.2 Equipe Régionale Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

- Sept jeunes compétiteurs (U16 à U23), licenciés dans un club de la Ligue ont participé aux championnats de France.
- Seul les Podiums sont indiqués :
 - Championnat de France « Sprint » Val Louron 08/01/2022
 - U18H POLCHI Norick Vice-Champion de France
 - U23F TONSO Justine Vice-Championne de France
 - Championnat de France « Individuel » Saint Lary 09/01/2022
 - U18H BRUN Maël 3^{ème}
 - U20F STALBERG Grace 2^{ème} (nationalité USA)
 - Championnat de France « Vertical Race » Courchevel 22/01/2021
 - U23F MATTANA Malaurie 3^{ème}
 - Championnat de France « Equipe » Les Sybelles 20/02/2022
 - U18H POLCHI Norick Vice-Champion de France
 - U18H BRUN Maël Vice-Champion de France
- Le regroupement régional a été annulé Pas d'entraîneur de libre, l'entraînement état correctement encadré dans le 05 et 06,
- Pour la saison hivernale 2021-2022, 10 jeunes ont participé aux championnats de France.
 - 1 des Alpes de Hautes Provence
 - 1 U23H
 - 3 des Hautes Alpes
 - 1 U23F
 - 2 U16H dont un de nationalité USA
 - 6 des Alpes Maritimes
 - 1 U23F
 - 1 U20F
 - 3 U18H
 - 1 U16H
- Avec des sélections aux compétitions internationales,
 - Championnat d'Europe de Sprint du 09/02/2022.
 - POLCHI Norick Champion d'Europe U18H

Sportifs sur la liste ministérielle de Haut Niveau

- 18 Sportifs (+20%)
 - 11 en Escalade
 - 7 en Ski Alpinisme
- Hautes Alpes
- 8 dont :
 - 5 Escalade
 - 3 Ski Alpinisme
- Alpes Maritimes
- 7 dont :
 - 3 Escalade
 - 4 en Ski Alpinisme
- Bouches du Rhône
 - 3 en Escalade

3.2.4 Commission Canyon

Jean Luc Belliard, responsable de la commission Canyon

3.2.5 Commission SPORT-SANTE HANDICAP

Serge TUROUNET responsable de la commission

- Le bilan de la commission sport santé est particulièrement lié aux travaux, des 2 commissions Nationales auxquelles j'appartiens depuis 2022 :
 - La commission nationale Sport Santé de la FFME, présidée par Pascale LANFRANCHI
 - Se sont tenu 2 réunions, en juin 2022 et en novembre 2022.
 - Les mêmes enquêtes qu'avait lancées la commission de la ligue sud ont été envoyées aux clubs FFME, mais seulement à ceux dont les encadrants avaient été formés en sport santé FFME. Il y a eu peu de réponses (7 de mémoire)
 - La commission Nationale Para-Escalade de la FFME, présidée par Hélène LEROUGE, la nouvelle CTN Para-Escalade de la FFME,
 - J'appartiens aux groupes de travail ci-après :
 - Projet de création d'un label para escalade pour les clubs
- A côté de ces travaux, des demandes ponctuelles ;
- Accompagnement du club BMC Escalade de Bernard Privat dans la mise en place de l'Escalade Sport Santé dans son club.

- Réponse à la demande du Comité Paralympique sportif Français pour un IME qui cherchait un club partenaire dans le 83 pour un programme d'escalade handisport avec subvention à la clef.
- Via le Président du CT 83, Alain RIGHI, j'ai proposé les noms de 3 clubs dépendant du CT 83
- La demande d'une association SPORT APA du 13 qui proposait d'associer la FFME à une journée dédiée à l'Escalade Handisport et l'Escalade Sport Santé.
- La demande a été effectuée trop tard par rapport à la date de l'évènement (Dimanche 12 février 2023 à Luminy) j'ai proposé que l'an prochain la FFME s'associe au projet plus tôt
- Malgré tout, via la commission Nationale Para Escalade, couverture médiatique et participation de représentants l'équipe de France Handi Escalade à l'évènement

Résolution n°4 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2022, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

Le rapport moral du Président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité

4 Rapport financier

Patricia GAUBERTI, trésorière de la Ligue, fait lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats et le bilan financier de l'année 2022.

4.1 Résultat 2021

Le résultat 2022 présente un solde positif de 3332.21 €

Afin d'être conforme aux règles comptables et en adéquation avec les règles appliquées au niveau fédéral, la part des cotisations versées fin décembre doit être affectée pour 1/3 sur l'année 2021 et 2/3 sur l'année 2022, idem pour sur 2022-2023.

Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur FFME

COMPTE DE RESULTAT 2022

du 01/01/2022 au 31/12/2022

export BasiCompta au 02/02/2023

Charges	Montants Détails	Produits	Montants Détails
60-Achat	22 957,36 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	87 097,85 €
Achats d'études et de prestations de services	14 274,10 € +	Prestation de services	83 759,33 € +
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	3 338,52 € +
Fourniture d'entretien et de petit équipement	8 207,26 € +		0,00 €
Autres fournitures	476,00 € +		0,00 €
61 - Services extérieurs	5 725,08 €	74- Subventions d'exploitation	37 250,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	11 150,00 € +
Locations	4 375,08 € +		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	22 100,00 € +
Assurance	0,00 €		0,00 €
Documentation	1 350,00 € +		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	0,00 €
62 - Autres services extérieurs	73 801,70 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	42 448,67 € +	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	338,50 € +	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	29 965,34 € +		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	780,19 € +	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	269,00 € +		0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	4 000,00 € +
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	74 930,21 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	45 895,38 € +		0,00 €
Charges sociales	29 034,83 € +	75 - Autres produits de gestion courante	85 699,50 € +
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	0,00 €
65- Autres charges de gestion courante	30 330,00 € +	76 - Produits financiers	1 221,84 € +
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	234,00 € +	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour	148,39 € +	79 - Transfert de charges	189,76 € +
TOTAL DES CHARGES	208 126,74 €	TOTAL DES PRODUITS	211 458,95 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	106 339,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	106 339,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	106 339,00 €	Bénévolat	106 339,00 € +
TOTAL DES CHARGES	314 465,74 €	TOTAL DES PRODUITS	317 797,95 €

Résultat : + 3332,21

4.2 Bilan financier 2022

Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur FFME				
Bilan Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022				
export BasiCompta® au 02/02/2023				
Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	741,99 €	581,20 €	160,79 € +	309,18 € +
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			0,00 €	0,00 €
- Prêts			0,00 € +	0,00 € +
- Cautions			150,00 € +	150,00 € +
Total 1			310,79 €	459,18 €
Actif Circulant				
Créances			27 700,01 € +	21 238,18 € +
Disponibilité Trésorerie			256 918,82 €	258 371,92 €
- Crédit Mutuel 101(compte chèque)			71 081,07 €	58 056,01 €
- Crédit Mutuel 102 (Livret Bleu)			185 837,75 €	200 315,91 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 2			284 618,83 €	279 610,10 €
Total général			284 929,62 €	280 069,28 €
Passif	N			N-1
Fonds Propres				
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €	0,00 €
Réserves			0,00 €	0,00 €
Report à nouveau			188 735,96 €	191 234,72 €
Excédent ou Déficit			3 332,21 €	-2 498,76 €
<i>Situation Nette</i>			<i>192 068,17 €</i>	<i>188 735,96 €</i>
Subvention d'Investissement			0,00 €	0,00 €
Total 1			192 068,17 €	188 735,96 €
Fonds Reportés			0,00 €	0,00 €
Total 2			0,00 €	0,00 €
Provisions			0,00 €	0,00 €
Total 3			0,00 €	0,00 €
Dettes				
Emprunts auprès d'établissements			0,00 €	0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0,00 €	0,00 €
Dettes Fournisseurs			43 069,76 € +	46 455,08 € +
Dettes Fiscales et Sociales			3 190,18 € +	2 733,23 € +
Dettes Immobilisations			0,00 €	0,00 €
Autres Dettes			0,00 €	0,00 €
Produit Constatés d'Avance			46 601,50 € +	42 145,00 € +
Total 4			92 861,44 €	91 333,31 €
Total général			284 929,61 €	280 069,27 €

4.3 Résultats par actions 2022 :

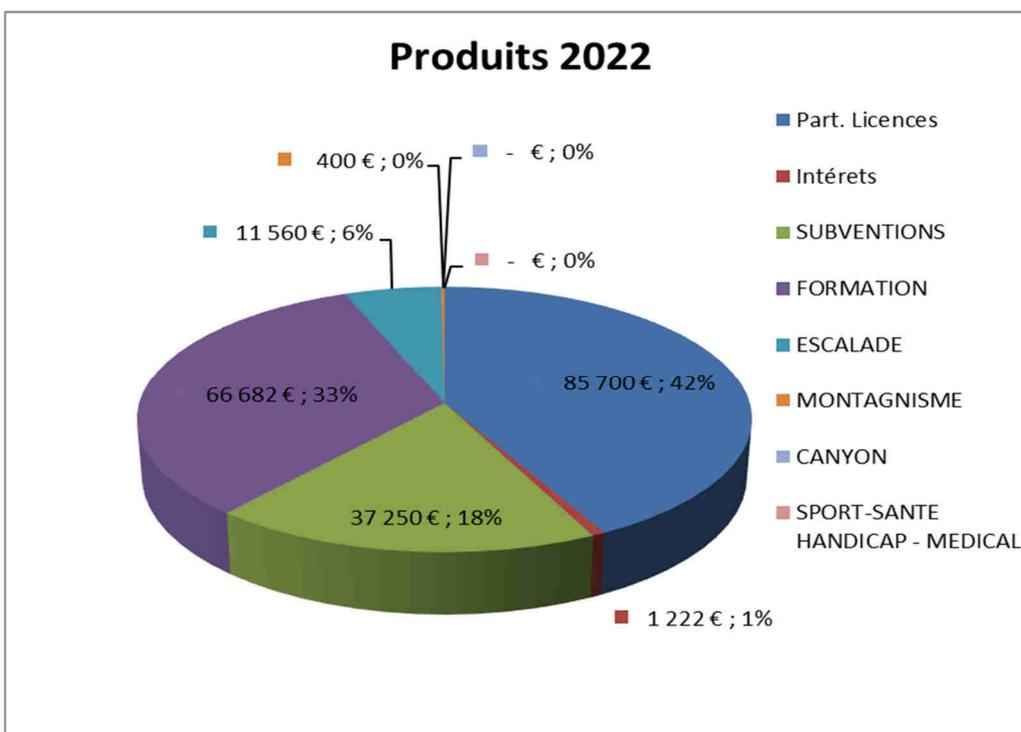
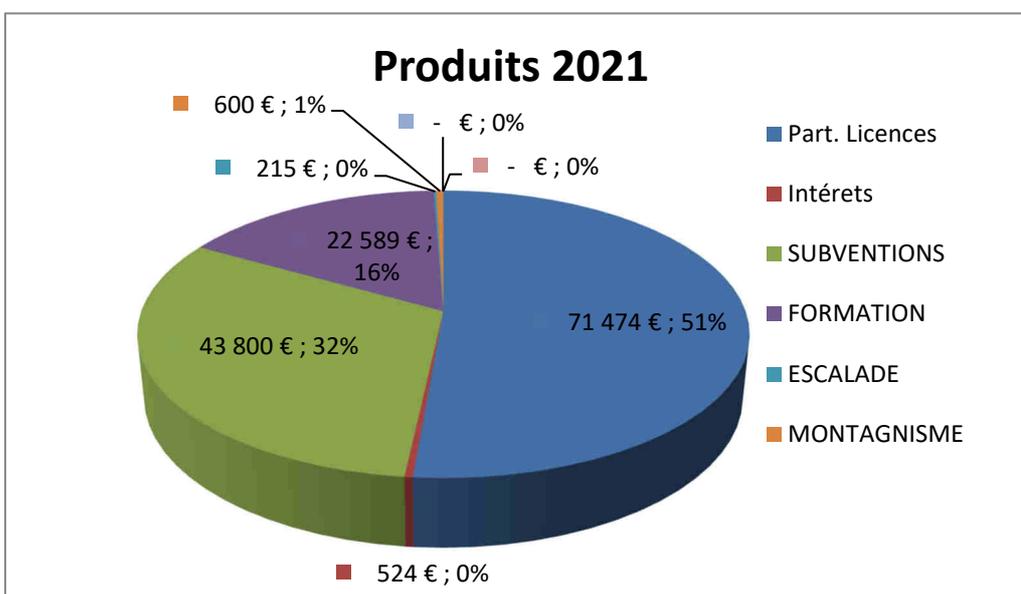
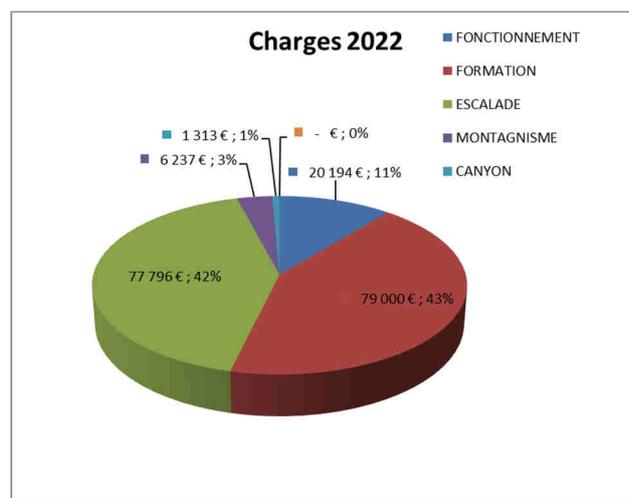
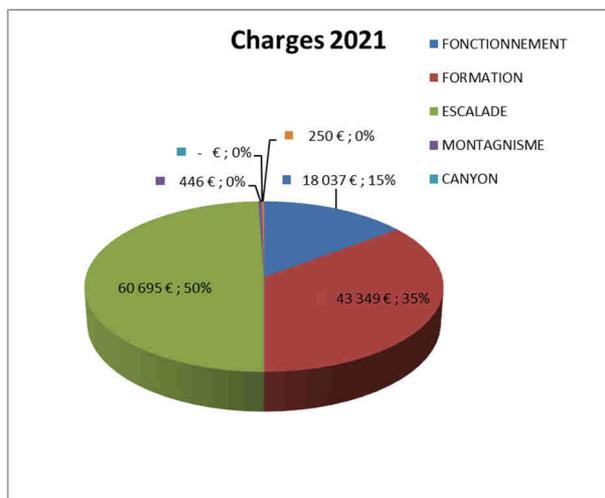
Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur FFME

SUIVI PAR ACTION 2022

du 01/01/2022 au 31/12/2022

export BasiCompta au 02/02/2023

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde	Détails
Toutes les actions Total :	208 136,74 €	211 458,95 €	3 332,21 €	
FONCTIONNEMENT Total :	20 045,99 €	124 448,48 €	104 402,49 €	
- Fonctionnement Total :	18 987,94 €	1 498,98 €	-17 488,96 €	
- Fonctionnement	66,00 €	1 221,84 €	1 155,84 €	
- Subventions & Aides Total :	1 058,05 €	37 250,00 €	36 191,95 €	
-- Convention annuelle - Région Sud	0,00 €	22 100,00 €	22 100,00 €	
-- Projet Sportif Fédéral (ANS)	1 058,05 €	11 150,00 €	10 091,95 €	
-- FFME PSTO	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	
- Cotisation & Part Régionale des Licences	0,00 €	85 699,50 €	85 699,50 €	
FORMATION Total :	71 531,84 €	66 682,25 €	-4 849,59 €	
- Fonctionnement	12 110,94 €	189,76 €	-11 921,18 €	
- Escalade Total :	13 078,48 €	21 553,00 €	8 474,52 €	
- CQP AESA Total :	32 876,17 €	34 473,64 €	1 597,47 €	
- DEJEPS	5 837,76 €	4 830,85 €	-1 006,91 €	
- Montagnisme Total :	3 987,95 €	4 255,00 €	267,05 €	
- Canyon Total :	686,80 €	1 020,00 €	333,20 €	
- Matériel	2 610,64 €	0,00 €	-2 610,64 €	
ESCALADE Total :	77 795,87 €	11 560,22 €	-66 235,65 €	
- Fonctionnement	824,60 €	0,00 €	-824,60 €	
- Développement SAE Total :	21 255,09 €	3 338,52 €	-17 916,57 €	
- Compétition Escalade Région Total :	31 410,99 €	8 221,70 €	-23 189,29 €	
- SNE - Bourse SNE Total :	23 184,59 €	0,00 €	-23 184,59 €	
- Evènement	1 018,85 €	0,00 €	-1 018,85 €	
- Matériel	101,75 €	0,00 €	-101,75 €	
MONTAGNISME Total :	6 236,68 €	400,00 €	-5 836,68 €	
CANYON Total :	1 312,76 €	0,00 €	-1 312,76 €	
ACCES-HAUT-NIVEAU & HAUT-NIVEAU Total :	31 055,21 €	8 368,00 €	-22 687,21 €	
- Escalade Total :	30 755,61 €	8 368,00 €	-22 387,61 €	
-- Equipe Jeunes U10 à U20	28 755,61 €	8 368,00 €	-20 387,61 €	
-- Matériel	2 000,00 €	0,00 €	-2 000,00 €	
- Ski-Alpinisme Total :	299,60 €	0,00 €	-299,60 €	
-- Equipe Jeunes U10 à U20	299,60 €	0,00 €	-299,60 €	
Vincent CLARISSE	148,39 €	0,00 €	-148,39 €	
Pièces non réparties Total :	106 339,00 €	106 339,00 €	0,00 €	
Personnel bénévole / Bénévolat	106 339,00 €	106 339,00 €	0,00 €	+
Total :	314 465,74 €	317 797,95 €	3 332,21 €	



4.4 Rapport vérificateur aux comptes :

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 8 février 2022 par Jocelyne BATTISTA, vérificatrice aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport est faite.

RAPPORT GENERAL DU VERIFICATEUR AUX COMPTES ANNEE 2022

Conformément au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée Générale en date du 16 février 2019 de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade, j'ai procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

La vérification a porté sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.
La comptabilité est tenue sur le logiciel Basicompta.

Tous les documents nécessaires à cet examen ont été mis à ma disposition et j'ai pu, dans de bonnes conditions, effectuer les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu les détails et renseignements nécessaires.
Le solde de banque est conforme aux extraits de compte.

L'examen et la comparaison des justificatifs avec les livres comptables me permettent d'obtenir une assurance raisonnable quant à l'absence d'anomalie significative, qu'elle résulte de fraude ou d'erreur.

Commentaires

2021 était une année où le niveau des activités était resté faible en raison de la poursuite de la crise sanitaire. En 2022, les activités ont repris et la comparaison entre 2021 et 2022 ne permet pas une analyse pertinente des variations des postes.

Les postes suivants ont subi une forte variation par rapport à 2021 :

- Prestations de services : elles ont fortement augmenté en raison de la reprise des activités et des formations CQP qui sont refacturées à la Fédération Nationale (ce qui entraîne une augmentation des charges externes).
- Subventions : la baisse est due à la fin des subventions perçues pour les contrats aidés
- Achats et Prestations : l'augmentation découle de la location des salles en raison de la reprise des compétitions. A noter que lorsque des prestations sont fournies avec la location, l'ensemble est comptabilisé en prestations.
- Prestations et honoraires : la hausse provient de l'encadrement des stages qui ont repris en raison de la sortie de la crise sanitaire et de l'encadrement de l'équipe Jeunes (votée lors de la dernière AG)

- Les déplacements : l'augmentation est due à la reprise des activités

Concernant les comptes de bilan, les créances et les dettes ont peu varié, l'équilibre financier n'est pas remis en cause.

La vérification des affiliations des autoentrepreneurs auprès de l'URSSAF préconisée en 2019 est mise en place : l'attestation demandée est fournie annuellement par tous les intervenants.

Le taux retenu pour le calcul des frais kilométriques est inférieur aux taux pour les véhicules de 4 CV et plus. La demande des cartes grises recommandée en 2020 a été faite, mais il y eu peu de retour. Les intervenants ne comprennent pas cette demande : il faudrait leur expliquer qu'elle permet de vérifier que le remboursement est bien en dessous des limites maximales autorisées. Le blocage du remboursement des frais kilométriques pourrait être envisagé pour ceux qui ne fournissent pas la copie de leur carte grise.

Cette année a été mise en place une répartition analytique des postes très détaillée : il convient de réfléchir si cela a vraiment un sens et une utilité par rapport à une répartition plus globale par catégorie car cela est chronophage et peut avoir une répercussion négative sur les différents intervenants.

Conclusion

Au terme de ma mission, et compte tenu de ce qui précède, j'estime que les comptes annuels de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade clos le 31 décembre 2022 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Je propose que l'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de l'exercice 2022 et donne quitus au Comité Directeur.

Fait à Gardanne
Le 2 février 2023
Jocelyne BATTISTA

Jocelyne BATTISTA
EXPERT COMPTABLE
Avenue Pierre Brosolette
Lot La Chenale N°90 - 13120 GARDANNE
Té/Fax: 04 42 51 40 07
SIRET 412 962 516 00032 - APE 6920 Z

4.5 Approbation des Comptes

Résolution n°5 : Résultat 2022

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2022 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 3332,21.76 € sont soumis au vote.

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Mot des invités

Françoise DUCOEUR, Vice-Présidente de la FFME représentant le Président Alain CARRIERE

5 Election complémentaire au sein du Comité Directeur

- Deux postes sont vacants au Comité Directeur de la Ligue
- Les deux postes concernent les représentants des clubs
 - Pour respecter la parité (cf. article 12 des statuts de la Ligue) ces postes sont réservés à des candidats de sexe « féminin »
 - L'un des deux postes est réservé à une candidate d'au moins 18ans et de moins de 21 ans au jour de l'élection,
- Nous avons reçu une candidature

Après qu'elle se soit présentée, je propose que nous procédions à un vote qui ne soit pas « un scrutin secret ».

Aucune opposition de la part de l'assemblée.

Présentation de Christelle LAFONT (profession de foi) :



- Je soussignée, LAFONT Christelle, née le 11 janvier 1978 à Gap, propose ma candidature pour intégrer le Comité directeur de la ligue FFME Sud.
- J'étais investie depuis plusieurs années dans le bureau du comité territorial des Hautes-Alpes, d'abord en tant que vice-secrétaire puis en tant que présidente ces deux dernières années.
- Travaillant depuis de nombreux mois avec M. Barragat au sujet de l'évolution du Centre Inter-régional d'Enseignement (CIE), je souhaite pouvoir continuer à l'aider à mettre en place le Pôle Espoir.

Résolution n°7 : Election complémentaire au sein du Comité Directeur

Il est demandé à l'assemblée générale de procéder au vote de l'élection de Christelle LAFONT

NON	0
Abstention :	0

Christelle LAFONT est élue membre du Comité Directeur de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur

6 Projets et finances 2023

6.1 Commission formation (Claude FULCONIS)

6.1.1 CQP AESA 2022-2023

- La réunion de l'organisme « France compétence » du mardi 25 janvier 2022 a validé le CQP ASEA,
- La formation est en cours

6.1.2 Formation 2023

Réunion de la commission formation à programmer, (visio ou présentiel) pour présenter les « nouveautés » en matière de formation, suite aux réunions de la commission fédérale de la formation.

Pour 2023, de nombreux stages sont déjà programmés et publiés sur le site fédéral.

6.2 Commission escalade (Josselin CAZAUX)

Sous-commission « Compétitions Escalade » (Josselin CAZAUX)

- Pour la saison 2023, un championnat régional de bloc qui atteint des sommets : près de 230 compétiteurs !
- Prochaines compétitions :
 - Régional de vitesse en février
 - Régional de difficulté et Coupe de France de Difficulté en mai
 - Régional U12-U14 en juin
 - Coupe de France de Difficulté, Coupe du Monde de Difficulté et Open National de Bloc en juillet
 - Encore un grand merci à l'ensemble des bénévoles, assureurs et juges qui œuvrent pour que nos compétiteurs puissent s'épanouir et se faire plaisir
 -

Sous-commission « Accès Haut Niveau » (Stéphane DESTOUCHES)

- 7 stages jeunes autour des 3 disciplines
- Participation de la ligue dans les initiatives nationales
- Suivi et promotion des jeunes pour les sélectifs
- Travail sur la dynamique de pôles

Sous-commission « SAE » (Serge BARRAGAT)

- Continuer le développement des SAE
 - Suivre et instruire les dossiers en cours.
 - Continuer le travail de Lobbying auprès de nos élus (Région, Départements, Intercommunalités, Communes)
 - Aider les clubs dans les contacts et démarches avec leurs élus locaux,

- Défendre haut et fort notre SOUS EQUIPEMENT régional en SAE,

Sous-commission « SNE »

Poursuite de la Bourse Régionale SNE !

6.3 Commission Montagnisme (Serge BARRAGAT)

Equipe Régionale Jeunes Alpinistes

- Continuer la poursuite des stages prévus avec les jeunes,
- Février 2023
- Été 2023
- Un nouveau groupe avec un test de sélection à l'Automne 2023

Equipe Régionale Jeunes Compétiteurs Ski Alpinisme

- Réaliser le regroupement régional de fin novembre
- Structurer et accompagner les Jeunes Compétiteurs.
- Réaliser les Championnats Régionaux de la saison hivernale 2023-2024
- Prochaines Compétitions Nationales :
 - 12 février Championnat de France à St Disdier (05)
 - 02 avril finale Coupe de France à Arvieux (05)

6.4 Commission Canyon (Jean Luc BELLIARD)

Néant

6.5 Commission Sport-Santé handicap (Serge TUROUNET)

- Les projets de la commission sports santé et Handicap pour 2023 seront axés sur les travaux menés avec les commissions Nationales Sport Santé et Para Escalade qui auront bien sûr des retentissements sur tous les clubs, dont ceux de la Ligue de la Région Sud.
- Pour 2024, items envisagés :
 - 1/ S'associer dès le début au projet mené par l'association « APA » d'une journée de sensibilisation à la pratique Escalade Sport Santé et Para Escalade au mur de Luminy.
 - 2/ Un Championnat Régional de Para Escalade (en même temps que le championnat Régional d'escalade?) qui peut aussi prendre la forme d'un Contest si le titre de champion Régional Para Escalade n'est pas créé en 2023... A voir avec la commission compétition de la ligue
 - 3/ Harmoniser notre calendrier de championnat régional avec celui de la FFSA pour le titre de champion régional de para escalade adaptée (après les travaux que la commission nationale para escalade aura menés avec la FFSA.)
 - 4/ Proposer aux Encadrants Fédéraux une ouverture aux formations d'Initiateur Para Escalade Adaptée de la FFSA après les travaux de la commission Nationale Para Escalade sur la convention FFSA-FFME

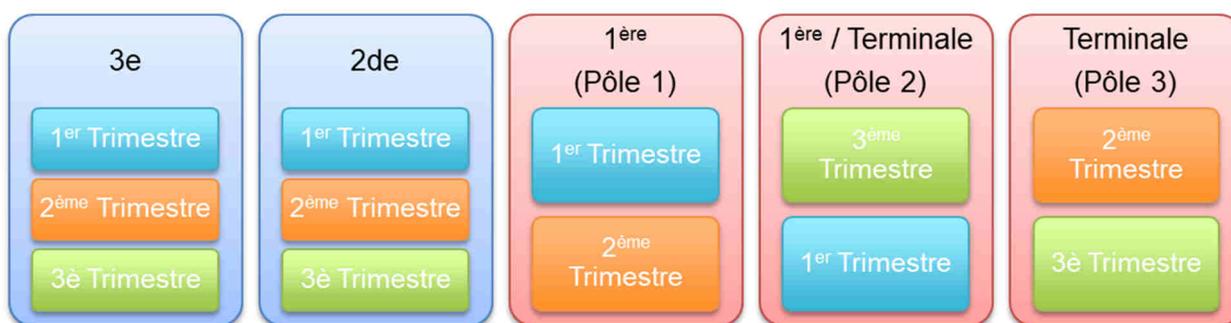
- 5/ Délivrance de labels Para Escalade aux clubs menant des actions envers la Para Escalade
- 6/ Et toujours apporter un support aux clubs de la ligue Sud pour le développement des activités Escalade Sport Santé et Para Escalade.

6.6 Projets 2023 : Projet Mise en place Pôle Espoir Escalade à Briançon

Fonctionnement actuel du Centre Interrégional d'Entraînement Escalade (CIE) Année 2021-2022

Un aménagement scolaire et sportif exceptionnel : un parcours sportif étalé sur 5 années :

Un aménagement de la scolarité optimisé sur 5 ans de la 3^{ème} à la Terminale, avec les classes de 1^{ère} et Terminale étalées sur 3 années pour permettre à l'athlète d'augmenter son volume d'entraînement tout en ayant une scolarité complète.



Des journées qui se terminent à 18h au plus tard.

Des WE en famille

Un internat sur place pour les plus éloignés.

Une fréquence d'entraînement digne d'un Pôle Espoir

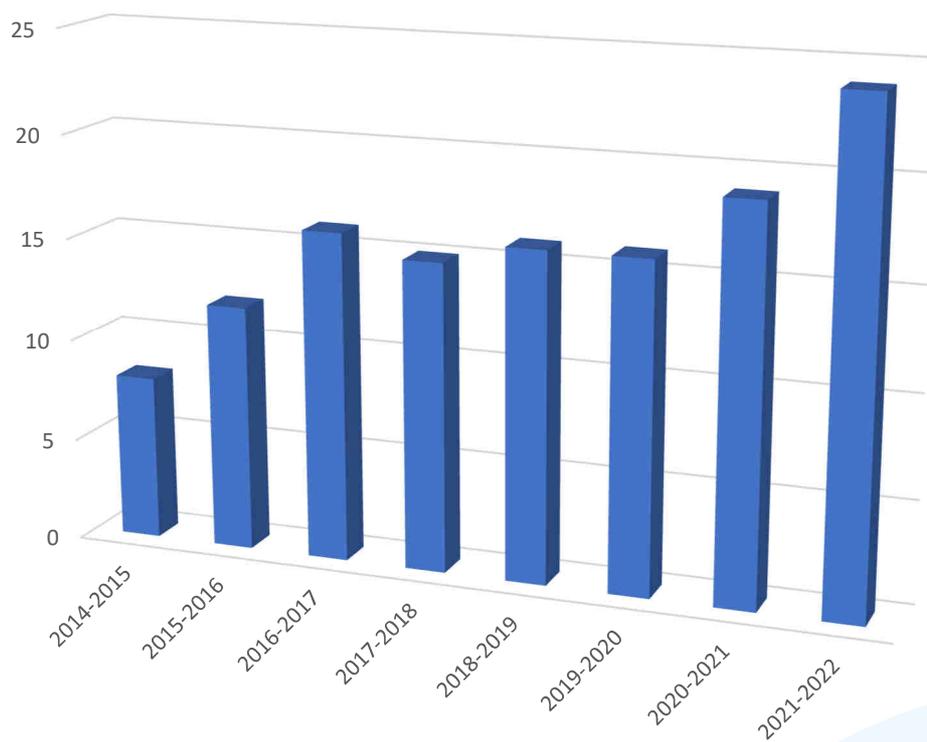
- En classe de 3e et 2de :
 - 11 heures d'entraînement par semaine scolaire hors week-end,
 - 6 semaines de stage totalement libérées de cours en période scolaire (30 journées).
- En classe de Pôle 1-2-3 (classe de Première et Terminale) :
 - 16 heures d'entraînement par semaine hors week-end :
 - 10 semaines de stage totalement libérées de cours en période scolaire (50 journées).
- 8 Déplacements minimum en compétitions nationales :
 - Coupes de France de Bloc
 - Championnat de France de Bloc
 - Coupes de France de Difficulté
 - Championnat de France de difficulté

Des effectifs croissants chaque année

2014-2015	8
2015-2016	12
2016-2017	16
2017-2018	15
2018-2019	16
2019-2020	16
2020-2021	19
2021-2022	24
2022-2023	19

2022-2023	
3 ème	4
2 nd	4
Pôle 1	2
Pôle 2	7
Pôle 3	2

Evolution des effectifs CIE Escalade



Des résultats qui placent le CIE au rang des meilleures structures d'accès au haut niveau en France

Sur la plan du dispositif fédéral / scolaire mis en place : la relation entre les fédérations et l'Education Nationale est très constructive avec la mise en place de classes 17 élèves sportifs maxi.

Sur le plan du bien-être de l'athlète :

Rythme sur la semaine respectueux des temps de repos nécessaires à la dynamique de performance,

Rythme permettant un retour régulier en famille.

Sur le plan scolaire :

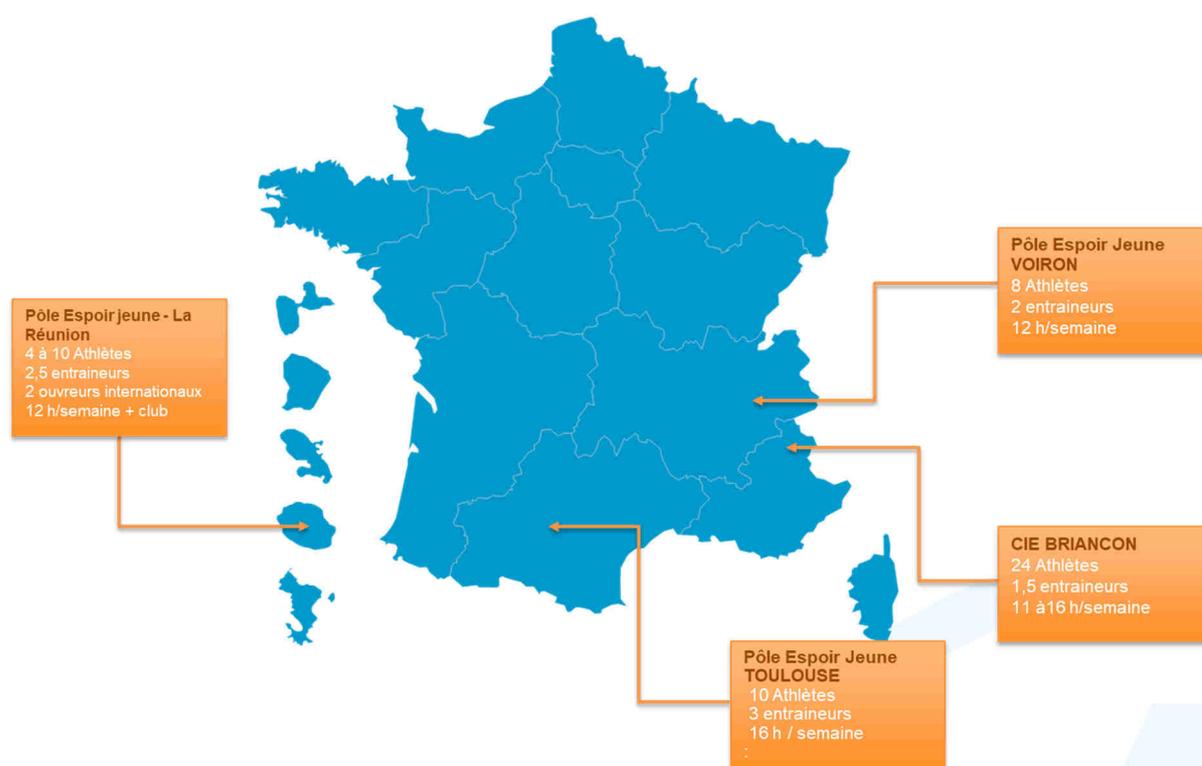
Les grimpeurs sont intégrés dans des classes adaptées (grimpeurs, skieurs alpins, fondeurs, snowboardeurs),

Aucun cours manqué : pas de rattrapage,

Une programmation hebdomadaire qui permet aux athlètes d'avoir un rythme de travail adapté au niveau des exigences de leur classe respective.

Les élèves du CIE obtiennent chaque année de très bons résultats scolaires (100 % bac)

De bons résultats lors des admissions Parcoursup (classe préparatoire, médecine, kiné, STAPS, ...)



Associer un Pôle Espoir à la structure actuelle : un projet légitime.

La Ligue avait reconnu 3 foyers géographiques :

- Aix Marseille
- Briançonnais
- Niçois
-
- En Octobre 2021, le CT05 a demandé à la Ligue la mise en place d'un Pôle Espoir à Briançon
- Depuis cette date, en collaboration avec le CT05, nous étudions la mise en place d'un Pôle Espoir à La Ligue avec une antenne à Briançon.

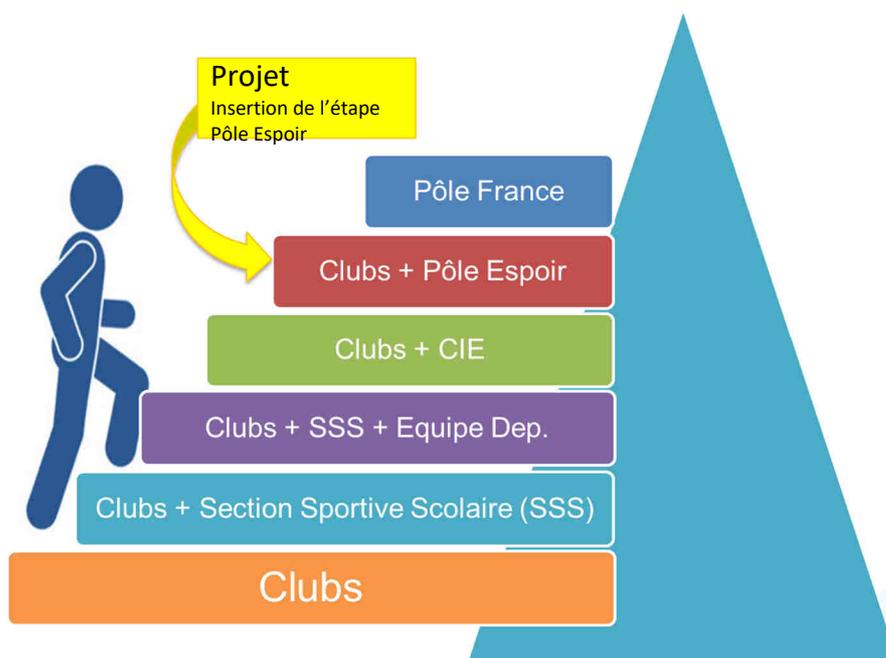
Pour ne pas partir d'une feuille blanche, nous préconisons de nous appuyer sur une structure existante :

- Apporter une meilleure prestation aux athlètes répondant aux critères d'un Pôle Espoir avec un entraînement mieux ciblés
- Permettre aux Sportifs Régionaux de garder leur identité de Club,
-

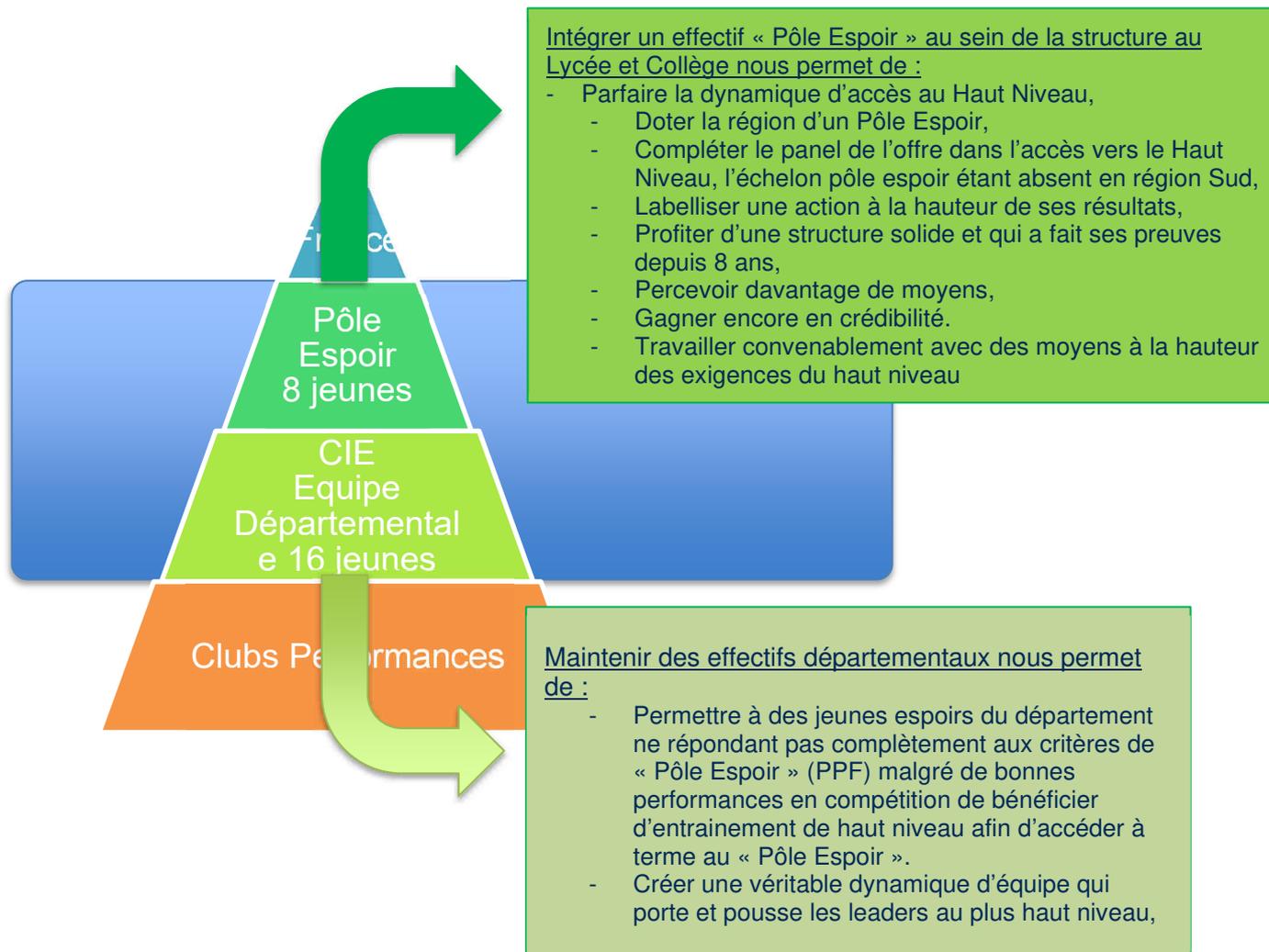
Critères pour pouvoir intégrer un Pôle Espoir (PPF):

- Finaliste d'un Championnat de France
- Podium en Coupe de France

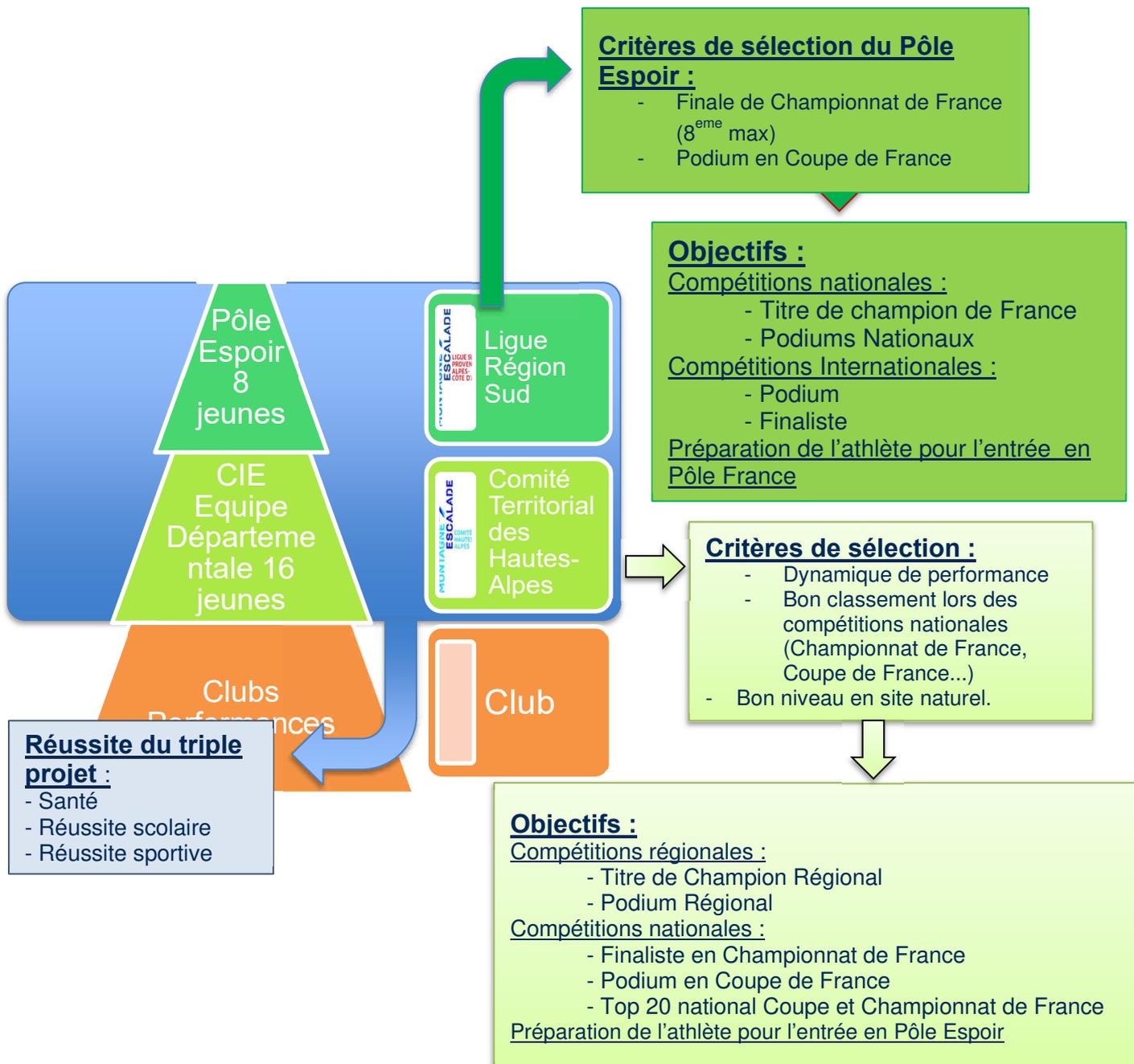
Construire et Structurer le Parcours d'accès au Haut Niveau :



Intérêt d'un tel montage :



Objectifs :



Une dynamique locale prête à accueillir un Pôle Espoir :

- Des structures techniques permettant des préparations d'envergure internationale:
- Création d'un nouveau Mur de Coupe du Monde (été 2023)
 - Un mur de difficulté aux normes internationales
 - Un mur aux profils variés pour l'entraînement d'un niveau national
 - Un mur de vitesse aux normes internationales
 - Convention d'utilisation en cours

- Création d'une salle de Bloc à Briançon (hiver 2023)
 - une salle de 300m² de blocs tracés et renouvelés
(Partenariat en cours)
- Utilisation des structures déjà existantes.

Le pôle Espoir – Site de Briançon

Projet de budget prévisionnel (année)

Budget prévisionnel du Projet de Pôle Espoir présenté au CoDir du 15/12/2022			
Projet Pôle Espoir Escalade Briançon			
8 compétiteurs répondant au Projet de Performance Fédéral de la FF			
		Charges	Produits
Salarié	forfait 215j/an	43 000,00 €	
	Aide Commune Briançon - à définir		30 000,00 €
Autres personnels	Médical	1 000,00 €	
	kinésithérapeute	1 000,00 €	
	diététicien	1 000,00 €	
	psychologue	1 000,00 €	
	Coach Sportif	0,00 €	
Véhicule	Location Véhicule (20468km/an)	6 345,08 €	
	Carburant	1 884,24 €	
	Péages	1 200,00 €	
	assurance	1 000,00 €	
	Entretien	0,00 €	
Matériel	Divers (sportif, prépa physique, prises, ..)	2 000,00 €	
Nacelle	location	2 000,00 €	
Stagiaires	Cotisation familles (1200€/famille)		9 600,00 €
	Frais de stages (facturation famille)	7 500,00 €	7 500,00 €
Subventions	Aide Région (Pôle Espoir) (500€/stagiaire)		4 000,00 €
	Projet Sportif Fédéral (PSF)		3 500,00 €
Total		68 929,32 €	54 600,00 €
		-14 329,32 €	

C'est le projet présenté aux représentants des clubs.

En séance, le Président expose les possibilités d'évolutions et d'adaptation de ce budget.

- Avec le Maison Régionale de la Performance (ANS), au nombre de listé SHN, possibilité d'avoir 5000€ d'aide
- Un emploi au SMC du groupe 6 + 15% est de 37805€/ans
- L'encadrement du pôle espoir ne nécessite que 177j/ans dont 38 à d'autres tache, d'où une recette de 7209,33€

De nombreux échanges ont lieu en séance, beaucoup d'objections.

Résolution n°8 a : Mise en place d'un Pôle Espoir sur le site de Briançon

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le Projet Pôle Espoir à la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur avec une antenne sur le site de Briançon et permettre au CoDir de la Ligue de délibérer et valider cette mise en place.

- Abstention : 1886
- Contre : 1524
- Pour : 1324

La Mise en place d'un Pôle Espoir sur la Ligue est rejetée à la majorité

Longue discussion pour savoir sur quoi l'AG va voter : l'AG vote sur le fait de travailler sur ce projet pour le finaliser, ou l'AG vote sur ce projet finalisé. Une nouvelle mouture de la résolution 8b est proposée :

Résolution n°8 b : Mise en place d'un Pôle Espoir sur le site de Briançon

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider l'élaboration du Projet de Pôle Espoir à la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur avec une antenne sur le site de Briançon et permettre au CoDir de la Ligue de délibérer et valider sa future mise en place.

- Abstention : 1886
- Contre : 0

L'élaboration du projet d'un Pôle Espoir à la Ligue est approuvée l'unanimité.

6.7 Montant de la cotisation et montant de la part régionale des licences

Proposition du Comité Directeur à l'Assemblée Générale

	Saison 2023 (01/09/2022-31/08/2023)	Saison 2024 (01/09/2023-31/08/2024)	augmentation
Cotisation régionale membre (Club, établissement affilié, membre associé) Statuts-art-5	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Part régionale de la Licence (Règlement financier FFME)	11,00 €	11,00 €	0,00 €
*Au niveau de la part régionale			
3 € sont dédiés à la bourse régionale SNE			
3 € sont dédiés au poste d'agent de développement des SAE			
3 € sont dédiés au fonctionnement général de la Ligue et au développement des activités			
2 € sont dédiés à la dynamique jeunes compétiteurs			

Le maintien de la part régionale à 11€ avec une réduction de 50% du 01 mai au 31 août de la même année

Résolution n°9 : Montants des cotisations régionales et part régionales des licences

- Le maintien du montant de la cotisation à payer (0€) par tout membre affilié à la Ligue pour la saison 2023 est soumis au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Le maintien du montant de la part régionale des licences (11€) avec une réduction de 50% du 1^{er} mai au 31 août de la même année est soumis au vote (règlement financier FFME)

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

6.8 Budget prévisionnel 2023



Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Compte de résultat 2022 au 31/12/2022

Prévisionnel 2023



CHARGES				PRODUITS			
	Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023		Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
Chapitre 60 : Achats Total	12 500,00 €	22 957,36 €	32 850,00 €	Chapitre 70 : Ventes de produits	44 050,00 €	87 097,85 €	91 500,00 €
Achats d'études et de prestations de services	500,00 €	14 274,10 €	19 350,00 €	Prestation de services	44 050,00 €	83 759,33 €	85 000,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 000,00 €			Vente de marchandises			
Fournitures non stockables (eau, énergie)	500,00 €			Produits des activités annexes		3 338,52 €	6 500,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	9 000,00 €	8 207,26 €	12 000,00 €				
Autres fournitures	1 500,00 €	476,00 €	1 500,00 €				
Chapitre 61 : Charges Externes	22 350,00 €	5 725,08 €	8 700,00 €	Chapitre 74 : Subventions	77 000,00 €	37 250,00 €	93 000,00 €
Sous-traitance générale				Subvention PSF (ex-CNDS)	16 000,00 €	11 150,00 €	16 000,00 €
Locations	20 000,00 €	4 375,08 €	6 000,00 €	Subvention CNDS - Actions du PST mises en œuvre par les CT			
Entretien et réparation	200,00 €		400,00 €	Subvention Région (Convention annuelle)	40 000,00 €	22 100,00 €	44 000,00 €
Assurance	200,00 €		200,00 €	FDVA Formation	5 000,00 €		
Documentation	1 950,00 €	1 350,00 €	2 100,00 €	FDVA Fonctionnement			
Divers				Subvention CNDS - Aide à l'emploi	12 000,00 €		
Chapitre 62 : Autres services extérieurs	70 500,00 €	73 801,70 €	85 000,00 €	Subvention Région - Aide à l'emploi			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	37 000,00 €	42 448,67 €	51 000,00 €	Fédération (aide à l'emploi)	4 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €
Publicité, publication	200,00 €	338,50 €	500,00 €				
Déplacements, missions	31 800,00 €	29 965,34 €	32 000,00 €	Pour Pôle Espoir Briançon			30 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 €	780,19 €	1 000,00 €				
Services bancaires, autres	500,00 €	269,00 €	500,00 €				
Chapitre 63 : Impôts et Taxes	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €				
Impôts et taxes sur rémunération	2 000,00 €			Chapitre 75 : Autres produits	99 700,00 €	85 699,50 €	86 900,00 €
Autres impôts et taxes				dont cotisations	80 300,00 €	85 699,50 €	86 900,00 €
Chapitre 64 : Charges de personnel	72 000,00 €	74 930,21 €	110 000,00 €				
6411 Salaires		45 895,38 €		Chapitre 76 : Produits financiers	600,00 €	1 221,84 €	600,00 €
6450 Charges sociales (URSSAF, ASSEDIC, Mutuelles, ...)	72 000,00 €	29 034,83 €	110 000,00 €	Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €		0,00 €
6480 Autres charges de personnel (visites médicales, formation, ...)				Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €		0,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion	42 000,00 €	30 330,00 €	35 000,00 €	Chapitre 79 : Transfert de charges	0,00 €	189,76 €	0,00 €
Chapitre 66 : Charges financières	0,00 €		0,00 €	Total des charges	221 350,00 €	208 126,74 €	272 000,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	234,00 €	300,00 €	Chapitre 87 : Contributions volontaires en nature	135 000,00 €	106 339,00 €	115 000,00 €
Chapitre 68 : Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	148,39 €	150,00 €	Secours en nature	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
				Mise à disposition gratuite de biens et prestations	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €
				Personnel bénévole	115 000,00 €	106 339,00 €	115 000,00 €
				Total des charges	356 350,00 €	314 465,74 €	387 000,00 €
				Résultat	0,00 €	3 332,21 €	0,00 €

Résolution n°10 : Budget prévisionnel 2023

Le Budget Prévisionnel 2023 est soumis au vote

- Abstention : 0
- Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

7 Vérificateurs aux comptes

Il est rappelé qu'actuellement la Ligue ne dispose que d'une vérificatrice aux comptes en la personne de Jocelyne BATTISTA.

1 poste vacant. Pas de candidature reçue à ce jour.

Résolution n°11 : Vérificateurs aux comptes pour l'Olympiade

Pas de candidature reçue à ce jour.

8 Délégation de signature et pouvoir

Résolution n°12-a : Délégation de signature et pouvoir au Président et/ou au Bureau

Il est demandé à l'assemblée générale de donner pouvoir au Président et/ou au Bureau pour représenter la Ligue dans toutes les instances où ils sont invités et à signer tout acte administratif, contrats...

- Abstention : 0
- Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°12-b : Délégation de signature et pouvoir au Président et au Trésorier

Il est demandé à l'assemblée générale de donner signature au Président et au Trésorier sur le compte en banque pour tout acte.

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°12-c : conformément aux recommandations de sécurités, les membres du bureau et les salariés de la Ligue ont un accès informatique sécurisé aux comptes bancaires,

Il est demandé à l'assemblée générale de donner aux membres du Bureau et aux salariés un accès sécurisé au compte en banque.

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9 Questions diverses et échanges

Pas de question.

Le mot du Président

Encore merci à toutes et à tous pour le temps que vous consacrez à notre Ligue, à nos Comités Territoriaux, à nos clubs, aux licenciés et au développement de nos activités

L'Assemblée Générale est clôturée à 14h.

Fait à Marseille, le 4 février 2023

Serge BARRAGAT

Président

Claude FULCONIS

Secrétaire